



REGION ACADEMIQUE

MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LYCEE POLYVALENT DU FRANCOIS

Route de la Jetée – 97240 LE FRANCOIS

☎ : 05.96.54.32.26 - 📠 : 05.96.54.59.32- 📧 : ce.9720771f@ac-martinique.fr

Site Internet : <http://site.ac-martinique.fr/lpolajetee/>

CALENDRIER D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION RENTREE 2019

Ouverture des bureaux de 8 h à 12 h 00

CLASSES	DATES
Terminales générales et S.T.M.G	Mardi 25 juin 2019
2 ^{ème} année CAP Terminales BAC Professionnel 2 ^{ème} année BTS EB/EEC	Jeudi 27 juin 2019
1 ^{ères} Générales et 1 ^{ères} S.T.M.G.	Vendredi 28 juin 2019
1 ^{ères} BAC Professionnel	Mardi 02 juillet 2019
Seconde BAC Professionnel 1 ^{ère} année CAP 3 ^{ème} Prépa-Métiers	Mercredi 03 juillet 2019
Seconde Générale et Technologique <u>Uniquement pour (Lettres A à I)</u>	Jeudi 04 juillet 2019
Seconde Générale et Technologique <u>Uniquement pour (Lettres J à R)</u>	Vendredi 05 juillet 2019
Seconde Générale et Technologique <u>Uniquement pour (Lettres S à Z)</u>	Lundi 08 juillet 2019
Affectations tardives ou dérogatoires	Mardi 09 juillet 2019
1 ^{ème} année BTS EB/EEC	Jeudi 11 juillet 2019

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

Présence de l'élève et du représentant légal obligatoire.

TOUT ELEVE QUI NE CONFIRME PAS SON INSCRIPTION OU SA REINSCRIPTION
AU LYCEE SERA CONSIDERE COMME DEMISSIONNAIRE.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

INSCRIPTIONS (NOUVEAUX ELEVES)

- ⇒ L'avis d'affectation remis par l'Etablissement d'origine
- ⇒ La fiche « SIECLE » actualisée remise par l'Etablissement d'origine
- ⇒ 1 exéat informatisé remis par l'Etablissement d'origine
- ⇒ 6 photos d'identité récentes. (Tenue et coiffure correctes exigées). *Ecrire au verso : nom, prénom et classe*
- ⇒ 1 attestation d'assurance ;
- ⇒ 1 adresse mail valide du parent responsable et de l'élève obligatoire
- ⇒ RIB du parent responsable qui perçoit la bourse
- ⇒ 6 € pour l'association « Maison des Lycéens » (facultative)
- ⇒ Inscription à l'UNSS - facultative (à régler sur place)

Pour les élèves de la voie professionnelle

- ⇒ copie de la page de vaccination du carnet de santé
- ⇒ Fiche santé à télécharger sur le site du Lycée et à compléter

REINSCRIPTIONS

- ⇒ Quitus remis par le Service Intendance, pour les élèves qui ne sont pas en règle ½ Pension et / ou au CDI
- ⇒ 4 photos d'identité récentes. (Tenue et coiffure correctes exigées). *Ecrire au verso : nom, prénom et classe*
- ⇒ 1 attestation d'assurance ;
- ⇒ 1 adresse mail valide du parent responsable et de l'élève obligatoire
- ⇒ RIB du parent responsable qui perçoit la bourse
- ⇒ 6 € pour l'association « Maison des Lycéens » (adhésion facultative)
- ⇒ Inscription à l'UNSS facultative (à régler sur place)

Lycée Polyvalent « La Jetée » du FRANCOIS
PROCEDURE Inscription - Réinscription
Rentrée 2019-2020

Vérifier que votre enfant ait remis les livres au CDI et soit à jour à la ½ pension

1ère
Étape

Accueil
Bât C – Salle C9

Présentation et vérification des pièces du dossier. **Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**
Un **ticket de passage** vous sera remis.

2ème
Étape

Bureau Gestion Bât K

- Présenter son ticket de passage
- Régulariser les frais dus pour l'année écoulée 2018-2019 (CDI+1/2 P)
- Paiement de la carte d'accès au self : **10.00 € pour les nouveaux.**
- Paiement des frais de demi-pension du mois de septembre 2019 : **50.00 €** par chèque, en espèces, par carte-bleue ou en ligne sur le site internet de l'établissement.
- **Remise d'un RIB du responsable légal 1**
Le service de gestion vous remettra un **reçu** pour vos paiements.

3ème
Étape

Bureau des inscriptions
Bât B Rez-de-chaussée

- Présentation du reçu délivré par la Gestion.
- Dossier d'inscription à compléter et à signer.
- Remise de toutes les pièces nécessaires.

4ème
Étape

MDL - UNSS

- MDL : 6.00 €
- UNSS : à voir sur place

Infos internat

- Réservé **EXCLUSIVEMENT** aux élèves des pôles Hand et Foot
- Internat mixte à capacité limitée
- La demande d'inscription à l'internat devra être remise par les ligues. (Cachet obligatoire)
- Tarif année ** (sous réserve)
1450.00€ (petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner et chambre)

ELEVES NON BOURSIERS

(S'ADRESSER UNIQUEMENT AU SECRETARIAT APRES L'INSCRIPTION)

Remettre obligatoirement le RIB du parent responsable qui perçoit la bourse.

- Les élèves issus des classes de 3^{ème} et les élèves non boursiers de lycée qui n'ont pas pu faire leur demande de bourse en ligne peuvent exceptionnellement remplir un dossier « papier »
- Les élèves (non boursiers) ayant perdu le bénéfice de leur bourse au cours des années précédentes, (transfert ou vérification des ressources non faits) sont informés qu'ils doivent remplir une demande de « Rétablissement de bourse » pour la prochaine année scolaire.
- Les élèves boursiers redoublants doivent constituer un dossier de « Vérifications des ressources de leurs parents ».
- Date limite du dépôt des dossiers au Secrétariat du Proviseur : vendredi 05 juillet 2019. Pour les retardataires, dans le courant du mois de Septembre 2019.

INTERNAT

Les élèves des Pôles (Hand et Foot) admis à l'internat, devront récupérer leur demande d'admission auprès de leur ligue respective. Le dossier complété, daté, signé et visé par leur ligue sera remis le jour de l'inscription.

La présence d'un parent est obligatoire.

L'admission définitive (ou la non-admission) à l'internat sera communiquée par écrit aux intéressés.